

France Chine Éducation 法中教育友好协会

ACTES PREMIER COLLOQUE

福

ASSOCIATION
DES ETABLISSEMENTS
SCOLAIRES
ENSEIGNANT
LE CHINOIS

*Vendredi 28 janvier 2011
Lycée Janson de Sailly,*



Shanghai : le grand pont océanique inauguré en 2011



Pékin : le Temple du Ciel



Pékin : le bateau de marbre



Shanghai : la vieille ville



SOCIETE
GENERALE

GUIMEI



www.france-chine-education.fr

Association Loi 1901 déclarée le 1er octobre 2007 à Paris

Siège social : Lycée Victor-Duruy,
33, boulevard des Invalides 75007 PARIS
Siren 504 769 795 - Siret 504 769 795 000 15
Tél : 01 39 72 60 13 - 06 27 60 25 06
mail : jeanpierre.lorenzati@orange.fr



BUREAU NATIONAL 2010 - 2011



- **Président : Jean-Pierre LORENZATI**,
Proviseur Fondateur, tél/fax : +33 (0)1 3972 6013,
GSM : +33 (0)6 2760 2506, mël : jeanpierre.lorenzati@orange.fr,
4 allée de la Passerelle, 78700, Conflans-Ste-Honorine.
- **Vice-président : Jacques FRIZON**
Proviseur, lycée Victor Duruy, tél. : +33 (0) 1 4062 3162
fax : +33 (0) 1 4062 3105, mël : jacques.frizon@ac-paris.fr,
33 bd des Invalides, 75007, Paris.
- **Secrétaire générale : Anny FORESTIER**,
Proviseur, lycée Janson de Sailly tél. : +33 (0)1 5573 2801,
GSM : +33 (0) 6 7005 4896, fax : + 33 (0) 1 4553 4390
mël : a.forestier@janson-de-sailly.fr
106 rue de la Pompe, 75116, Paris.
- **Secrétaire général adjoint : Jean-Luc GARCIA**,
Principal, collège Lucie Aubrac, tél. : +33 (0) 1 4806 8400
mël : princ.college-lucie-aubrac@laposte.net,
62 rue de la Fontaine au Roi, 75011, Paris.
- **Trésorier : Jean-Claude CHEVALIER**, Proviseur,
tél. : +33(0) 3 8635 2147, mël : chevalier.morlet@wanadoo.fr
1 route des Varennes, 89570, Turny.

- **Communication : Gérard TISSERONT**, Proviseur,
tél : +33 (0)1 4302 4032 et 09 5260 2914, GSM : +33 (0)6 0868 3938
mël : gerard.tisseront@free.fr,
6 rue Jules Auffret, 93330 Neuilly sur Marne
- **Trésorier-adjoint : Patrick MALVEZIN**,
Directeur, L'Estran, tél. : +33 (0) 2 9802 1254,
fax : +33 (0) 2 9802 8290, mël : directeur.estrans@wanadoo.fr
32 rue de Quimper, 29287, Brest Cedex.
- **Assesseur : Paule OUDOT**, Proviseure,
Lycée Edouard Herriot à Lyon, mël : Paule.Oudot@ac-lyon.fr
- **Étranger et Outre-Mer : Daniel FOUCAUT**,
Proviseur, tél. : +33 (0)3 2324 1692, GSM : +33 (0) 6 7753 1802
mël : daniel.foucaut@gmail.fr,
Le Chété, Place des Frères Le Nain, 02000 Bourguignon s/s Montbavin
- **Membre associé : Françoise GOMBERT**,
Proviseure adjointe, Lycée Louis le Grand à Paris,
mël : francoise.gombert@louis-le-grand.fr
- **Membre associé : Michèle BERLIOZ**, Principale,
Collège Louis Leprince Ringuet à Genas (69),
mël : 0693331w@ac-lyon.fr



CORRESPONDANTS ACADÉMIQUES

BONHEUR



AIX-MARSEILLE - M. Bernard SEON
Proviseur du Lycée-Collège Marseilleveyre à Marseille

AMIENS - Mme Evelyne KENDZIOR
Proviseure du Lycée Jeanne Hachette à Beauvais

BESANCON - Mme Annie TOBATY
Proviseure du Lycée Victor Hugo à Besançon

BORDEAUX - M. Jean-Paul RICHARD
Proviseur du Lycée Magendie à Bordeaux

CAEN - Mme Martine VALETTE
Proviseure du Lycée Malherbe à Caen

CLERMONT-FERRAND - M. Jean-Paul TRESPÉUX
Proviseur du Lycée-Collège Blaise Pascal à Clermont-Ferrand

CORSE - Mme Michèle ANDREANI
IA-IPR d'anglais, coordinatrice des langues vivantes

CRETEIL - Mme Claudine LEDOUX
Proviseure du Lycée François Couperin à Fontainebleau

DIJON - M. Gil CAZENAVE
Proviseur du Lycée-Collège Carnot à Dijon

GRENOBLE - M. Noël CHEVALLIER
Proviseur du Lycée Emmanuel Mounier à Grenoble

LILLE - M. Henri WAROCZYK
Proviseur du Lycée Pierre de Coubertin à Calais

LIMOGES - M. François DAVID
Directeur de l'Ensemble scolaire Jules Michelet à Brive

LYON - Mme Paule OUDOT
Proviseure Lycée Edouard Herriot à Lyon

MONTPELLIER - M. Jean-Paul FRAPPA
Directeur du Lycée ND de la Merci à Montpellier

NANCY-METZ - M. Gérard ZAVATTIERO
Proviseur du Lycée Frédéric Chopin à Nancy

NANTES - M. Jean-Louis MENDES
Proviseur du Lycée Henri Bergson à Angers

NICE - M. Philippe RIBOT
Proviseur du Lycée Bonaparte à Toulon

ORLEANS-TOURS - M. Arnaud PATURAL
Directeur de l'Ensemble scolaire Bourges-Centre

PARIS - M. Jean-Luc GARCIA
Principal du Collège Lucie Aubrac à Paris

POITIERS - Mme Marie-Thérèse LUCAS
Proviseure du Lycée Camille Guérin à Poitiers

REIMS - Mme Sabine CARAVELA
Proviseure du Lycée Pierre Bayle à Sedan

RENNES - Mme Anne BILACK
Proviseure du Lycée Emile Zola à Rennes

ROUEN - M. Michel NEDELLEC
Proviseur du Lycée Jeanne d'Arc à Rouen

STRASBOURG - M. Jean-Joseph FELTZ
Proviseur du Lycée Jean-Jacques Henner à Altkirch

TOULOUSE - Mme Christiane GARRIGUE
Proviseure du Lycée Ozanne à Toulouse.

VERSAILLES - Mme Françoise ZANARET
Proviseure du lycée Jeanne d'Albret à St Germain-en-Laye

GUYANE - M. Daniel FOUCAUT
Proviseur, membre du Bureau national

LA REUNION - M. Jean-Marc MERLO
Proviseur du Lycée Leconte de Lisle

TAHITI - M. Alain GUSTO
Proviseur du Lycée Paul Gauguin à Papeete.

ETRANGER & MONACO - M. Daniel FOUCAUT
Proviseur, membre du bureau national.

France-Chine-Education a été créée le 29 septembre 2007 par des chefs d'établissement désireux de fonder un réseau d'entraide mutuelle pour un domaine nouveau dans lequel ils doivent découvrir et mettre en place l'enseignement de la langue et de la culture chinoises.

La majorité des fondateurs avait déjà ouvert le chinois dans leur lycée ou leur collège, était déjà allée au moins une fois dans le monde chinois.



JL GARCIA Secrétaire général-adjoint, JC CHEVALIER Trésorier, S LECOQ Société générale, JP LORENZATI Président, Armelle LEVY, RTL, M GUIRRIEC, Directeur Lycée Jeanne-d'Arc à Pontivy.

Les différences d'approche, une culture différente et pourtant proche, compréhensible pour peu que l'on s'y penche, le désir des familles d'offrir à leurs enfants une ouverture apparaissant de plus en plus comme autant indispensable qu'incontournable en ce XXI^{ème} siècle débutant, le souhait des chefs d'établissement de répondre à ces demandes de la partie française en participant à une connaissance raisonnée, pratique, du monde chinois, de comprendre le monde chinois pour mettre en place des relations durables sont les moteurs de l'approche de notre association.

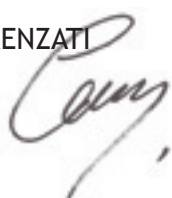
L'Inspection générale et l'inspection pédagogique régionale nous apportent un soutien indispensable dans un ensemble de préoccupations naturellement identiques qui sont le développement du nombre de professeurs titulaires, seulement 40% aujourd'hui du corps, de la prise en compte du développement du chinois en LV1 pour les concours des grandes écoles, pour le maillage de lycées et collèges offrant cette langue qui se doit d'être enseignée majoritairement, comme les langues européennes, en tant que LV1 et LV2.

Nous sommes très loin de l'enseignement de la langue chinoise principalement en tant qu'instrument de culture, cela appartient au passé car la Chine diplôme chaque année dix fois plus d'ingénieurs que l'Allemagne et le centre du Monde s'est déplacé vers la sphère Pacifique. Il est temps de l'admettre et d'en tirer les conséquences pratiques pour la formation des générations montantes !

Notre premier colloque a été consacré à la réussite des échanges scolaires avec la Chine. Le colloque 2012 se tournera vers les différentes voies permettant d'apprendre le chinois ainsi que vers les débouchés professionnels.

Paris, le 3 mai 2011

Jean-Pierre LORENZATI



SOMMAIRE

Page 3 > Mot du Président Jean-Pierre LORENZATI,

Page 4 > Accueil des participants par Madame Anny FORESTIER, Proviseur du Lycée Janson de Sailly.

Page 5 > Préambule par Monsieur Jean-Pierre LORENZATI,

Page 6 > Lecture de la lettre de Monsieur Joël BELLASSEN.

Page 7 > Madame ZHU Xiaoyu, Ministre conseiller pour l'éducation, représentant Monsieur KONG Quan, Ambassadeur de Chine en France, fait le point sur l'activité de l'Ambassade en matière d'éducation.

Page 8 > Conférence de Monsieur Cyrille J.-D. JAVARY. Difficultés spécifiques des étudiants chinois en France & les facilités modernes de communication en Chine.

Page 10 > Il y a 20 ans, La Coopération Educative entre la Chine et la France par Monsieur Maurice THUILLIERE attaché culturel et linguistique.

Page 14 > Monsieur Alain LABAT, chargé de mission d'inspection, représentant Monsieur Joël BELLASSEN Inspecteur général, fait le point sur la coopération éducative.

Page 16 > Présentation des Partenaires.

Page 20 > Première Table Ronde : réalisations, problèmes et perspectives.

Page 29 > Deuxième Table Ronde : le pilotage institutionnel de la coopération éducative.

Accueil des participants par Madame Anny FORESTIER, Proviseur du Lycée Janson de Sailly.



Mesdames et Messieurs,

Je suis particulièrement heureuse d'accueillir à Janson-de-Sailly le 1er colloque de FCE, notre établissement étant très ouvert aux langues et cultures extrême-orientales. En effet, nous y avons développé l'enseignement du chinois, dans le cadre de notre projet d'établissement, depuis maintenant 10 ans.

Cet enseignement est dispensé à plusieurs niveaux et sous différents statuts. Il y a bien sûr le chinois LV2 de la 4ème à la Terminale mais également une section orientale à partir de la 4ème au collège et de la Seconde à la Terminale au lycée, c'est à dire un enseignement renforcé de chinois et au second cycle un enseignement des mathématiques en Chinois.

Nous avons ouvert à la rentrée 2011 une section internationale de chinois en 6ème qui propose, outre les horaires habituels de cette classe, 9 heures d'enseignement de chinois en langue, littérature et mathématiques, dispensés pour partie par des enseignants chinois.

En CPGE, un enseignement de chinois est dispensé à nos étudiants de toutes les filières ainsi qu'en langue inter-établissements. Signalons également la présence en CPGE scientifiques de 4 étudiants venant de Chine et de Taïwan chaque année pour préparer les concours d'entrée aux écoles d'ingénieurs.

C'est cette forte marque de l'enseignement du chinois qui fait de Janson le cadre idéal pour ce 1er colloque. Je vous y souhaite une journée fructueuse.

***Introduction par le Président de FCE, Jean-Pierre LORENZATI,
puis lecture du message de Monsieur l'Inspecteur général Joël BELLASSEN.***



Madame la Ministre conseiller, Mesdames et Messieurs les Inspecteurs,
chers collègues, Mesdames, Messieurs,

France Chine Education tient aujourd'hui son premier colloque, sous le haut patronage de Monsieur Luc CHATEL, Ministre de l'Education nationale, sur un thème qui intéresse tous les établissements et tous les professeurs enseignant le chinois. Vous représentez 18 académies, notamment les académies d'Ile-de-France, de Rennes, Bordeaux, Toulouse, Nice, Lille, Strasbourg, Montpellier, Lyon...

Je tiens à remercier tout spécialement notre hôtesse, Madame Anny FORESTIER, Secrétaire générale de FCE, qui nous accueille à Janson-de-Sailly dans son établissement prestigieux, lié à notre histoire; n'oublions pas que c'est Victor Hugo qui en a posé la première pierre !

Madame Armelle LEVY, Journaliste à RTL, en charge des questions d'éducation, animera cet après-midi les tables rondes. Je la remercie vivement pour avoir bien voulu accepter cette tâche.



Cette journée est divisée en deux grandes parties : ce matin, nous ouvrirons les débats par la lecture d'un message de Monsieur Joël BELLASSEN, Inspecteur général, (joel.bel-lassen@education.gouv.fr) à destination du colloque, Madame ZHU Xiaoyu, Ministre conseiller pour l'éducation à l'ambassade de Chine nous présentera les programmes mis en œuvre, Monsieur Cyrille JAVARY, brillant connaisseur de la Chine, de sa langue et de sa culture, nous entretiendra des étudiants chinois séjournant en France, Monsieur Alain LABAT, Chargé de mission d'inspection (alain.labat@wanadoo.fr) présentera l'état de la coopération éducative entre nos deux pays, Monsieur Maurice THUILLIERE, qui a été attaché culturel et linguistique à Pékin de 1992 à 1996 nous exposera quelle était alors la situation de l'enseignement du français en Chine et comment il a contribué à le développer.

La matinée se terminera par un exposé de nos partenaires qui soutiennent notre action:

- Monsieur Philippe LECOQ, Responsable du Marché des Jeunes, qui apporte à notre association le soutien de la SOCIETE GENERALE
- Madame LI Xiaotong de MANDARIN VOYAGES qui appuie notre action,
- Mme Cécile BECKER, Chef du service culturel et pédagogique du MUSEE GUIMET, Musée national des arts asiatiques, qui présentera les activités du musée destinée aux collègues et aux lycées,
- Monsieur Philippe MEYER, de la librairie LE PHENIX à Paris, consacrée à l'Asie,
- Madame Maryvonne DELEAU, Responsable du service des publics et de la communication qui présentera le Musée CERNUSCHI, musée des Arts de l'Asie de la Ville de Paris.
- Madame Claude RENUCCI, Directrice de publication au SCÉREN- CNDP de la revue indispensable à nos CDI quand on enseigne le chinois : « PLANETE CHINOIS ».

Je remercie tout particulièrement de leur présence Madame ZHU Xiaoyu ministre conseiller pour l'éducation, représentant Monsieur KONG Quan, Ambassadeur de Chine en France, Monsieur Andrzej RUGOLSKI Sous-directeur, représentant Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Directrice des Relations internationales, européennes et de la Coopération,

Madame Anna-Livia SUSINI Chef du Département Europe et International, représentant Monsieur Jean-Michel BLANQUER Directeur de la DGESCO (Direction Générale de l'Enseignement Scolaire), Monsieur Alain LABAT, Chargé de mission d'inspection, représentant Monsieur l'Inspecteur général, Madame Wenying YIN-LEFEBVRE, IA-IPR (wenying.yin-lefebvre@ac-paris.fr) et Monsieur Philippe MASPINARD, Chargé de mission d'inspection (phil_deshan@yahoo.fr), Madame Philomène ROBIN, Rédactrice Asie-Océanie, Sous-direction de la diversité linguistique et du français DGM/CFR/F au Ministère des Affaires étrangères et européennes.

Aujourd'hui s'ouvre le premier colloque de notre jeune Association. Demain ce sera l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra au lycée Victor-Duruy. Nous y aborderons notamment des questions pratiques et statutaires avec les adhérents de FCE. Je ne puis que vous encourager à adhérer à notre association et à nous rejoindre demain.

•

L'Inspection générale s'intéresse tout particulièrement à nos travaux, aussi vais-je ouvrir ce colloque en vous lisant le message que nous a envoyé M Joël BELLASSEN, Inspecteur général :



A l'attention de M. Jean-Pierre LORENZATI,
Président de France-Chine Education. Monsieur le Président et cher ami,
En situation de mobilité permanente durant toute cette semaine, je regrette sincèrement de ne pas pouvoir participer au colloque organisé par FCE. C'est de Bordeaux, où ma présence est impérativement requise, que je saluerai à distance l'heureuse initiative que vous avez prise et qui permet aux différents acteurs engagés dans la mobilité scolaire vers la Chine de se rencontrer et d'échanger. Deux mutations profondes qui affectent la société contemporaine ont un impact direct sur les langues vivantes :

- d'une part le fait que nous vivons dans une société numérique et, d'autre part, l'importance croissante de la mobilité des personnes.

Le mérite de ce colloque est de sensibiliser le monde éducatif à :

- l'importance de la première destination de la mobilité européenne, le monde chinois,
- et ce faisant de rappeler que la formation des élèves et la valorisation de leur parcours futur sont l'objet principal de nos missions éducatives.

Je souhaite plein succès au colloque de FCE et vous adresse, Monsieur le Président, mes sincères et amicales salutations.

Joël BEL LASSEN
Inspecteur général de chinois

Madame ZHU Xiaoyu, Ministre conseiller pour l'éducation, représentant Monsieur KONG Quan, Ambassadeur de Chine en France, fait le point sur l'activité de l'Ambassade en matière d'éducation.



En 2010 le Service Education a reçu 30 délégations chinoises, 20 délégations d'établissements chinois et 20 délégations françaises en Chine. Il y actuellement en France 37.986 étudiants chinois. 81% payent leur séjour à leurs frais et étudient principalement en sciences sociales, 13 % en sciences et technologie...

Parmi les étudiants français en Chine, environ 5.000, 57% pour des séjours courts, 15% étudient la gestion et l'économie. Le gouvernement chinois a offert 100 bourses aux étudiants français et une augmentation du nombre de stages pour des études débouchant sur des diplômes et pour les séjours scolaires linguistiques.

Mme ZHU Xiaoyu expose les programmes mis en œuvre par l'ambassade de Chine :

- Le programme des volontaires. : il s'agit de 58 étudiants chinois accueillis et répartis dans les différentes villes françaises, ce que l'on appelle « les lecteurs en lycée ».
- Autre programme : celui des Instituts Confucius actuellement au nombre de 14 en France auxquels s'ajoutent 2 classes Confucius, ce qui assure la présence des Instituts dans 14 villes avec 4.600 inscrits. L'examen de niveau en langue chinoise, signification littérale du sigle HSK, comprend 6 niveaux de compétence, depuis le niveau élémentaire jusqu'à celui qui permet de s'inscrire dans une université chinoise pour en suivre les cours.
- Le programme des sections internationales qui comprend cette année 15 professeurs titulaires répartis dans 8 académies. Ils peuvent être implantés principalement dans des universités ou bien dans des classes Confucius dans l'enseignement secondaire. Ils sont organisés selon des conventions passées entre le Hanban (Bureau interministériel de la promotion du chinois langue étrangère, voir site) et les établissements français. Le Hanban effectue une pré-sélection des lycéens et étudiants français afin de promouvoir la langue chinoise.

FCE peut parfaitement solliciter le Hanban concernant ces activités.

- Autre activité : les séjours linguistiques en Chine des lycéens et collégiens qui peuvent bénéficier d'une bourse comme celles qui ont été attribuées aux lauréats en 2010. Cette aide peut également être demandée par FCE.
- L'organisation du HSK qui a compté 1.000 participants en 2010. Une attestation de niveau en chinois est délivrée à la suite des épreuves.
- En ce qui concerne les actions organisées à l'ambassade, il s'agit de réceptions thématiques par exemple « Parlant chinois », de la visite du Président chinois, Monsieur HU Jintao, suivi d'un communiqué commun franco-chinois concernant la promotion du chinois en France et du français en Chine.
- En projet, l'année 2011 sera l'année linguistique franco-chinoise.



Difficultés spécifiques des étudiants chinois en France & les facilités modernes de communications en Chine.



*Monsieur Cyrille J.- D. JAVARY
et Madame Armelle LEVY de RTL*

Introduction :

M. Jean-Pierre Raffarin vient de terminer, avec son épouse, un livre intitulé : « Ce que la Chine nous a appris ». Cet ouvrage (divisé en 8 chapitres, chiffre qui pour l'esprit chinois témoigne d'une organisation claire et efficace) présente aussi la particularité d'avoir d'abord été traduit et édité

en chinois avant de l'être en français (par politesse d'abord envers ses hôtes et aussi pour que les remarques de ses amis Chinois puissent être incluses dans l'édition française). Et Monsieur Raffarin explique dans l'introduction que ce livre doit « constituer un message à l'attention des jeunes Français, pour qu'ils s'intéressent à la Chine, pour qu'ils apprennent à mieux la connaître, à la comprendre et à l'aimer. Ajoutant ce juste avertissement : « Préparez-vous à ce qu'il y ait une part de Chine dans votre avenir ».

Les difficultés des étudiants chinois en France :

Elles proviennent principalement qu'ils emportent avec eux le triple choc subi par la Chine.

Ce choc est :

historique

- 1644 l'occupation mandchoue
- 1840 & 1860 guerres de l'opium
- 4 mai 1919 l'humiliation de la Chine à Versailles
- 1949 l'instauration du maoïsme
- 1979 la politique de réformes et d'ouverture de Deng Xiaoping

individuel

- Leurs parents ont en moyenne 50 ans, donc ils ont été adolescents à l'époque des Gardes Rouges
- Leurs grands-parents ont entre 60 et 80 ans. Ils ont donné leur jeunesse à la fondation de la Chine Nouvelle et l'idéal communautaire pour lequel ils se sont sacrifiés est rejeté.
- Ils ont moins de 30 ans, donc de la génération de l'enfant unique.

mondial

- C'est le choc de la modernité

Les étudiants chinois en France se sentent « hors contexte » à trois niveaux :

- Ils sont à l'étranger ; donc ils se sentent porteurs de la responsabilité de l'identité chinoise et de l'honneur de leur pays
- Ils viennent de différentes provinces chinoises ; donc vis-à-vis de leurs camarades chinois ils sont porteurs de leur identité provinciale (langue spécifique, cuisine, culture, etc.)
- Ils sont sans famille ; donc ils sont à la fois livrés à eux-mêmes, sans appui familial et surtout ils sont porteurs de la dette familiale, tous les efforts matériels que leur famille a dû consentir pour qu'ils en arrivent là où ils sont qui leur donne une obligation de réussite qui peut être traumatisante (perte de face pour toute la famille en cas d'échec).

Ils ont culturellement une perception de l'individualité radicalement différente de la nôtre :

- L'énoncé de son identité personnelle en chinois commence par son nom de clan, puis seulement après l'appellation individuelle qui permet d'être distingué des autres membres du clan. Il existe des villages uninominaux. Les artistes ont presque un nom par période.
- L'expression des sentiments est toujours voilée. Dans la poésie classique, le sujet à la première personne du singulier est le plus souvent omis. Dans un journal intime, dans une lettre à un ami, on ne dira pas « je suis triste », mais on décrira un ciel gris.
- La face ! Le geste pour dire « moi » : en Occident on pointe sa poitrine, son for intérieur ; en Chine on pointe son nez, sa face extérieure (le mot qui signifiait « nez » à l'origine 自 zì signifie maintenant : moi-même). L'idéogramme signifiant : la honte s'écrit avec le signe de l'oreille : 耻 chǐ. L'important n'est pas tant ce qu'on fait mais ce qu'on dit de vous. Il faut donc toujours agir par ricochet pour faire passer un message à un élève chinois ; ne jamais réprimander en public ; prévenir en convoquant un de ses camarades, pas l'élève concerné, etc.
- Les espaces d'habitations traditionnellement sont non-fermés ; fermer sa porte équivaut à dire qu'on a quelque chose à cacher
- La notion de création individuelle est perçue différemment. On apprend à écrire en copiant inlassablement les idéogrammes ; on apprend à parler une langue étrangère, en apprenant par cœur des dictionnaires ; on n'apprend pas en inventant soi-même : les examens impériaux étaient des dissertations sur les textes classiques.
- Les rapports avec les professeurs sont ritualisés fort différemment. Le professeur est forcément crédité du pouvoir de l'honorabilité due à l'âge (on n'appelle pas autrement un professeur que lǎo shī 老师 « vieux maître »). L'idéogramme qui désigne l'enseignement 教 jiāo est composé de deux parties. À droite il y a le signe 攴 (abréviation graphique usuelle de 攴 pū, dont la forme ancienne montre de manière stylisée une main tenant un objet traditionnellement identifié comme étant une badine celle dont les maîtres d'écoles étaient réputés user sans modération. Même si cette explication est étymologiquement sujette à caution, elle a été suffisamment réputée pour être profondément ancrée dans l'imaginaire des élèves chinois, au point de résumer la signification du signe 攴 pū au rôle de marqueur d'« autorité ». Quant à la partie gauche du caractère enseignement (教 jiāo) c'est 孝 xiào, un idéogramme en lui-même, et pas n'importe lequel, puisqu'il s'agit de : la piété filiale, la révérence obligée des jeunes envers les parents et les anciens en général.

Troisième choc : la mondialisation

La Chine n'est pas la seule à être confrontée aux coups de boutoir de la mondialisation, toutes les cultures y sont soumises. Mais dans le cas de la Chine le choc est plus violent en raison de la profondeur millénaire de l'enracinement traditionnel dont certains aspects viennent d'être évoqués. Or si tout cela est en train de changer, c'est principalement à cause de l'apparition dans l'univers chinois d'un vecteur que l'artiste Wei Wei appelle avec humour un « don de dieu à la Chine » : Internet !

Les facilités modernes de communications en Chine

D'après le Centre chinois d'information sur Internet (CNNIC, source : document HEC Eurasia), il y avait en 2010 : 420 millions d'internautes en Chine (36 millions de plus que l'année précédente) et il est prévu que ce chiffre passe à 510 millions en 2015). Fait notable : les trois quarts de ce demi-milliard d'internautes ont entre 10 & 30 ans. Cet essor est particulièrement dû à deux facteurs :

- la téléphonie mobile.
- le commerce en ligne.

C'est-à-dire les téléphones portables. En 2010 il y avait 830 millions de téléphones portables en usage en Chine; dont 270 millions sont régulièrement connectés à Internet.

Les réseaux sociaux

Ils sont de type Facebook (bien que ce dernier soit inaccessible depuis les troubles au Xinjiang) principalement sous la forme de microblogs et de BBS (Bulletin Board System : système de panneaux d'affichage) qui présente l'avantage de permettre d'échanger des messages et des informations de façon anonyme. En 2010 on dénombrait plus d'une centaine de réseaux sociaux. Les problèmes rencontrés par Google.cn ont eu pour résultat de doper les champions chinois concurrents comme Kaixin 001, Renren, Baidu. Kaixin (kāi xīn 开心 littéralement « ouvre-cœur ») créé en 2008 compte en 2010 : 90 millions de membres et enregistre chaque jour 100.000 nouveaux membres. Renren (rén rén 人人 littéralement : « tout le monde ») s'appelait auparavant « Xiaonei » (xiào nèi 校内), littéralement « à l'intérieur de l'école », en fait : « sur le Campus ». 120 millions de gens se connectent quotidiennement sur les BBS et autres réseaux. Ces réseaux n'attirent pas seulement des individus, mais aussi des institutions gouvernementales. L'agence de presse officielle Xinhua, par exemple, a été la première à créer un profil. Beaucoup de Chinois sont membres de plusieurs réseaux en même temps.

L'énorme succès des Microblogs :

2009 : 8 millions d'utilisateurs ; 2010 : 75 millions ; 2012 : (prévision) 240 millions (par comparaison, Twitter ne compte « que » 160 millions de membres). Cela tient à leur capacité à relier entre eux différentes plateformes de discussion, mais il est surtout porté par un atout spécifique : la compacité des idéogrammes, cette particularité de l'écriture chinoise qui ajoutée à une utilisation originale des lettres latines (voir à ce sujet : Chine Plus n° 18) permet, malgré la limite imposée du nombre de signes (140 sur Twitter), de faire passer quatre à cinq fois plus d'informations par message.

Conclusion

Ces nouveaux médias (qu'on ferait mieux d'appeler : ces médias actuels) sont devenus un moyen privilégié d'expression de l'opinion publique. À tel point que le gouvernement chinois a créé un site : « Ligne directe vers Zhong Nan Hai (le quartier où habitent tous les membres du gouvernement) ». On y parle de tout : coût de la vie ; liberté d'expression ; critique du gouvernement, etc. Une semaine après sa mise en place, 100.000 messages y avaient déjà été postés.

Cyrille J-D JAVARY



Il y a 20 ans, La Coopération Educative entre la Chine et la France par Monsieur Maurice THUILLIERE, attaché culturel et linguistique.

Madame la Ministre Conseiller, Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,
Bonjour à tous, N ĭ men h ă o !

En entrée en matière, je dois préciser qu'une des raisons de ma présence parmi vous est que j'ai terminé ma carrière (après beaucoup d'aléas ! et presque par hasard !) dans le corps des Personnels de Direction, bien que je n'aie que peu exercé ces fonctions en établissement scolaire en France.



C'est en 1992 que je suis arrivé en poste à l'Ambassade de France à Pékin comme Attaché Culturel. A cette époque, la Chine était en transition entre deux ères, celle d'un passé récent où tout (les hommes, l'économie, les politiques éducatives,...) était encore géré selon des modalités anciennes, et celle qui devait naître à partir de 1993, lors du passage à «l'économie socialiste de marché» qui a révolutionné la Chine, comme on s'en rend compte aujourd'hui. En d'autres termes, et dans le domaine qui nous rassemble ici, j'ai fait partie du «noyau historique» des échanges éducatifs entre la France et la Chine, tels qu'ils se sont si largement développés depuis.



La situation de l'enseignement du français en Chine au niveau de l'enseignement secondaire était précaire en 1992. Seuls trois établissements en Chine avaient une section qui, en termes administratifs français correspondait à peu près à l'appellation «français-LV1». Le Ministère chinois de l'Education n'envisageait pas de faire évoluer cette situation dans l'immédiat, d'autant qu'il aurait fallu, en contrepartie, faire évoluer la situation de l'enseignement du chinois dans les établissements français, ce qu'aucune structure française ne pouvait envisager alors. Une poignée d'établissements (publics et privés) en France offrait la possibilité aux lycéens d'apprendre la langue chinoise...), et le nombre de postes mis au concours du CAPES de chinois était très faible. Donc en Chine les choses étaient stables, pour ne pas dire immobiles, mais laissaient place à quelques initiatives privées, comme cette dame française venue par hasard à Nankin, qui s'y était installée, bien que ne parlant pas chinois, et qui était devenue comme la marraine de la section française de l'école de Nankin. Dans un certain nombre d'établissements, il pouvait aussi exister de l'enseignement optionnel de français (disons LV2), mais de manière ponctuelle, l'anglais étant en situation de monopole, et la réglementation générale étant celle d'une seule Langue Vivante Etrangère pour les lycéens.

En vérité tout ceci n'était pas déterminant, car les lycéens qui réussissaient les examens provinciaux très «pyramidaux» d'accession à l'université n'étaient que très rarement affectés dans les départements d'études de leur choix. Selon les méthodes liées aux plans de prospective, le gouvernement central déterminait des quotas par domaine d'études. Ainsi une certaine fraction des entrants était programmée pour faire des études de langues étrangères, dont une petite partie était affectée à l'étude des langues autres que l'anglais : espagnol, russe, français, arabe...

Au demeurant, en sortie d'université, les diplômés chinois de français étaient affectés sur place dans des tâches peu valorisantes de secrétariat dans les grandes entreprises et les administrations de la province (au Weiban, bureau des affaires extérieures), province qu'ils ne pouvaient d'ailleurs pas quitter !

L'enseignement supérieur était, lui, bien structuré pour accueillir et former - souvent excellemment - les futurs francophones de la nation. Les professeurs de français (LV1) étaient organisés en une sorte de corporation, interlocutrice privilégiée du Ministère de l'Education. En revanche, les professeurs de LV2 qui représentaient pourtant une part numériquement importante des enseignants de français dans l'enseignement supérieur, étaient peu considérés et peu écoutés, dispersés qu'ils étaient dans tout le pays, dans des universités souvent à dominante scientifique ou technique, sans véritable département autonome de français.

Pendant ce temps en France, en dehors de Paris, quelques universités faisaient vivre des petites sections de langues orientales dont le chinois, par exemple à Aix-en-Provence.

Mes prédécesseurs avaient sûrement fait de leur mieux, dans un contexte peu favorable, pour apporter l'aide de l'ambassade et distribuer les moyens affectés aux programmes linguistiques, notamment quelques bourses de séjour en France pour des professeurs de LV1 - attribuées le plus souvent comme récompense à des professeurs âgés -, tandis que le Ministère chinois poursuivait une politique parallèle autonome d'envois de boursiers en France. Mais les moyens nécessaires, politiques autant que budgétaires, de la coopération éducative française étaient notablement inférieurs à ce qu'il aurait fallu qu'ils fussent, à part pour le projet-phare du moment, la préparation du doctorat (français) de lettres modernes installée à Wuhan. Des attachés linguistiques (à Shanghai, à Canton, à Wuhan) re-layaient en province l'action du service culturel de Pékin.

A partir de 1993, les efforts pour améliorer et accroître les relations «linguistiques» entre la France et la Chine ont connu une phase de croissance d'abord assez lente, puis plus ample. Les difficultés étaient encore nombreuses, parmi lesquelles, côté chinois, la réticence des autorités éducatives à accorder une autorisation de départ en France pour des professeurs jeunes, ou les difficultés administratives pour les chinois en général, et plus encore pour les mineurs (lycéens en échange scolaire) à obtenir un passeport.

Côté français, peu de réceptivité en général à la Chine, les familles françaises hésitant à inscrire leurs enfants à des cours de langue chinoise, d'autant que la palette d'offres était très étroite, et que «Tian an Men» était passé par là. Pourtant de grands esprits français s'intéressaient à la Chine : ainsi des ex ou futurs présidents Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac qui tous deux se piquaient de culture chinoise, Jacques Chirac s'étant spécialisé sur la dynastie des Han, Valéry Giscard d'Estaing sur celle des Tang ! (M. Giscard d'Estaing était en effet capable d'émettre quelques phrases en chinois).

La réceptivité des deux partenaires, France et Chine, à l'idée de développer, parmi bien d'autres domaines, les relations éducatives, a été croissante, et les opérations se sont très diversifiées entre 1992 et 1996, durée de mon séjour à Pékin. Je vais en évoquer quelques unes qui ont pris naissance et se sont développées durant cette période.

Dans le domaine de l'enseignement secondaire, un premier échange de huit proviseurs (quatre français venus en Chine, quatre chinois partis en France) pour des courts séjours, fut réalisé en 1995, complété par des échanges de lycéens (notamment dans les établissements concernés par l'échange de proviseurs), tandis que le service culturel de l'ambassade de France à Pékin apportait une aide financière à l'association française des professeurs de chinois pour envoyer des enseignants français se perfectionner en Chine en été.

Dans le domaine général de l'enseignement de la langue chinoise, création du «HSK» (version «française») en partenariat entre l'ambassade et les représentants français des professeurs de chinois (M. Bellassen étant très présent à l'époque en Chine sur cette opération et sur quelques autres) d'une part, le Ministère de l'Education à Pékin et la commission ad-hoc de professeurs chinois d'autre part.

Dans le domaine de l'enseignement professionnel, appui à desancements de coopération (linguistique, mais pas uniquement), aux frontières de l'enseignement secondaire et de la formation de jeunes adultes. Par exemple installation d'une antenne de l'AFPA (Formation Professionnelle des Adultes) à Chongqing, d'un centre de formation aux métiers de l'Energie à Pékin (avec l'académie de Créteil), et quelques essais de formation linguistique en français en milieu professionnel chinois (exemple : hôtesses de l'air de la compagnie Air China).

En liaison avec le siège central de l'Alliance française à Paris, phase de créations dans plusieurs grandes villes de Chine de nouvelles Alliances, dans des contextes difficiles, compte tenu du fait que les Alliances Françaises sont des structures qui doivent relever du droit local. Ainsi à Xi'an, où le projet se cristallisait autour d'un de nos compatriotes

résidant, «Monsieur Jean» (de Miribel) qui a tant fait pour développer l'enseignement du français en Chine il a aujourd'hui 92 ans et réside toujours à Xi'an !). Preuve de la réussite de ce projet : nous avons dans la salle, Mme LIU Li, invitée de passage, qui en est l'actuelle directrice chinoise. A titre anecdotique, on observera que dans le même temps, pour des raisons éminemment conjoncturelles, l'Alliance française de Hong-Kong avait vingt mille inscrits, qui projetaient une délocalisation rapide en France, au cas où le rattachement à la République Populaire de Chine se passerait mal... (Cet effectif s'est effondré quelques mois plus tard !).

Un point essentiel d'application des efforts de notre politique de coopération éducative a été naturellement l'enseignement du français dans le supérieur (puis qu'il n'existait qu'à l'état très lacunaire dans les autres ordres d'enseignement). Pour les enseignants chinois de français dans le Supérieur, revalorisation de l'image des professeurs de LV2-option par des moyens dédiés non négligeables (bourses en France, participation à leurs séminaires nationaux de formation continue, aides à la publication de leurs manuels ou dictionnaires). Idem pour les départements de LV1 des universités avec département de français : bourses de séjour long en France pour des jeunes enseignants chinois.

Il y avait aussi le cas très particulier de la vingtaine de compatriotes français (non «coopérants») qui se faisaient embaucher directement par les universités chinoises comme professeurs de français «langue native» : le service culturel leur a alloué à tous une aide financière mensuelle pour compléter leur souvent maigre salaire local, et les a invités à des rencontres.

Pour les étudiants chinois diplômés (après quatre ans d'études), de français, de multiples actions ont été menées : distribution de plusieurs centaines de «Petit Larousse Illustré», organisation de conférences assurées par moi-même ou d'autres personnels de l'ambassade, forte augmentation du nombre de bourses d'études en France (un an ou plus), couplée en partie à la création d'un jury de recrutement (sur place à Pékin, et en français) pour le concours d'entrée aux grandes écoles de commerce (HEC...) ou pour des entrées dans des enseignements supérieurs courts (IUT de commerce, écoles d'interprètes, etc.), co-crédation à Pékin d'un «centre de juristes européens», sans compter le suivi des actions de coopération décentralisée (médecine à Shanghai, etc.) et tant d'autres.

Dans le domaine du «relationnel», qui n'est certes pas le moins important, j'ai effectué de très nombreux déplacements vers les provinces pour rencontrer étudiants et professeurs de français jusqu'alors très isolés, et les autorités éducatives provinciales. C'est ainsi que j'ai (re-) découvert plusieurs universités dans le pays qui formaient des étudiants en français depuis des années, et qui n'étaient même pas recensées dans les archives de l'Ambassade (exemples : université de Xiangtan dans le Hubei, près de Shaoshan, université de la Police dans le Hebei au sud-est de Pékin, université d'Urumqi dans le Xinjiang). En outre, le service culturel a obtenu (c'était une grande nouveauté !) pour une première promotion de huit directeurs de départements de français ou professeurs émérites de notre langue, l'attribution de la décoration des Palmes Académiques...

Pour faire de la bonne coopération, éducative en particulier, il faut un peu d'argent certes, mais surtout des hommes et des femmes qui s'impliquent ! J'ai pu connaître cela durant mes quatre ans passés à Pékin, car les français qui enseignaient le français en Chine le faisaient presque tous par (et avec) passion, et parce que les enseignants chinois enseignant le français savaient souvent sortir de leurs habitudes pour travailler avec nous.

Il faut aussi des partenaires gouvernementaux qui travaillent dans le même sens que les hommes et les femmes sur le terrain. J'ai eu des relations continues avec le Ministère de l'Education à Pékin, parfois tendues, mais jamais conflictuelles, globalement très bonnes et très efficaces. Et les autorités françaises, essentiellement

le Ministère des Affaires Etrangères, ont quasiment toujours validé notre politique sur place, dès lors que les projets se sont multipliés et que les résultats se sont révélés probants ...

Plus le doigt du destin : la Chine entrant dans les circuits économiques internationaux, et la forte demande française consécutive pour des échanges économiques libérés avec la Chine, le tout impliquant la création de sections de langue chinoise un peu partout en France... et ailleurs ! Il y a eu de tout cela dans cette époque de transition de 1992-1996, dans les débuts de cet extraordinaire développement des relations linguistiques et éducatives qu'on constate aujourd'hui entre la Chine et la France.

Zài jiàn !!

•

***Monsieur Alain LABAT, chargé de mission d'inspection, représentant
Monsieur Joël BELLASSEN Inspecteur général
fait le point sur la coopération éducative.***

LE CHINOIS DANS LE MONDE

Le chinois est à présent l'une des langues les plus étudiées dans le monde, phénomène traduisant l'accès de la Chine au rang de seconde économie de la planète aussi bien que le spectaculaire développement de la mobilité des jeunes. Aux Etats-Unis (où elle est labellisée « langue stratégique ») la langue chinoise est, après l'espagnol, et désormais devant le français, celle la plus étudiée dans les meilleures universités. Depuis l'an dernier, dans les universités italiennes, le nombre d'étudiants en chinois dépasse, pour la première fois, celui des étudiants de français...



ACTUALITES DE LA DISCIPLINE

Le chinois dans le secondaire à la rentrée 2010 :

- 27.850 élèves (hors CNED) - 5e langue enseignée dans le secondaire en terme d'effectifs ;
- 510 établissements ;
- 390 professeurs (40% de titulaires) ;
- 61 assistants de langue vivante ;
- 35 assistants volontaires, envoyés par le Hanban de Pékin.

L'année scolaire 2009-2010 a vu un développement important des ouvertures de cours de chinois, notamment dans les lycées français hors zone Asie (Madagascar, Canada...). Cette langue dispose désormais de toute l'offre pédagogique : primaire, LV1 bilangue, LV1 section orientale, LV2, LV2 section orientale, LV3, BTS, CPGE et, depuis trois ans, de sections internationales de chinois qui seront au nombre de 22 à la rentrée 2011 plus les 3 sections du Lycée français de Shanghai. Elle est à présent, avec l'anglais, considérée comme « langue prioritaire » par le CNED, qui propose le chinois, en plus de l'offre habituelle, en primaire (CM1, CM2) et en 6e LV1. Le chinois bénéficie également d'un important effort du Centre National de Documentation Pédagogique (CNDP/SCEREN), qui se manifeste par la publication de l'excellente revue « Planète Chinois » ou l'édition de matériaux pédagogiques nouveaux (cinéma, balladodiffusion etc.). En matière

d'évaluation, enfin, il existe un nouveau HSK (6 niveaux, dont la moitié accessible aux lycéens), ainsi que le Test of Proficiency (TOP) mis au point par Taiwan, et adossé au Cadre européen commun de référence pour les langues.

LA COOPERATION EDUCATIVE

Elle concerne la Chine, Taiwan et Singapour. L'objectif est de permettre aux élèves qui en bénéficient une immersion linguistique, la découverte des réalités du monde chinois (connaissance non médiatique, non touristique), soit une expérience linguistique, culturelle, mais surtout humaine, profondément marquante - et parfois décisive en terme d'orientation - pour des adolescents. Il s'agit par ailleurs de les sensibiliser à la dimension internationale de leur future vie professionnelle et aux réalités de l'expatriation. Ses modalités principales sont les partenariats effectifs et pérennes, dans le cadre d'appariements officialisés par l'Education nationale, avec des établissements secondaires de cette partie du monde, partenariats à travers lesquels il est également possible de fournir un appui significatif à la francophonie. Elle a pour forme les échanges virtuels (correspondance électronique etc.), le plus souvent réels, avec réciprocité, à un rythme annuel ou bisannuel, le séjour linguistique, l'accueil de lycéens chinois francophones (Lyon, Dijon, Fontainebleau, Bordeaux etc.), d'assistants de langue etc. Quelle est son ampleur, au vu des réalités évoquées plus haut ?

Prenons pour exemple 7 académies

(Créteil, Lyon, Besançon, Grenoble, Clermont-Ferrand, Dijon & Nancy Metz) :

on y recense 98 collèges & lycées (public + privé) proposant le chinois ;
21 établissements ont des programmes d'échanges réguliers ;
12 établissements organisent des séjours linguistiques ponctuels ;
soit 33 établissements engagés dans une forme ou une autre de coopération et 65 non.

Cette réalité est cependant géographiquement très contrastée :

Créteil 34 collèges/lycées : 02 échanges, 05 séjours ;

Lyon 24 collèges/lycées : 08 échanges, 03 séjours ;

Nancy 06 collèges/lycées : 02 échanges, 01 séjour ;

Besançon 09 collèges/lycées : 05 échanges.

Ce constat est globalement représentatif de la situation au niveau national : le quart des établissements secondaires, est partie prenante à cette coopération, qui voit annuellement environ un millier d'élèves français se rendre dans le monde chinois.

L'enseignement professionnel dispose quant à lui d'un réseau de lycées hôteliers, structuré et actif, regroupant 52 établissements, dont un nombre croissant offre une préparation linguistique & culturelle aux stages en Chine, voire des programmes de formation intensive au chinois (à l'Institut du tourisme de Beijing) ; il est animé par l'inspection d'économie gestion. Dans ce cadre, 100 stagiaires français se rendront en Chine en 2011 (un peu moins de stagiaires Chinois seront reçus). Le récent classement par l'UNESCO du «repas gastronomique à la française» offre à ce réseau des perspectives nouvelles...

Le développement de cette coopération se heurte à des difficultés croissantes, essentiellement administratives & financières. Il peut cependant s'appuyer sur un levier solide, qui a fait preuve de son efficacité : la coopération décentralisée franco-chinoise, qui associe les collectivités territoriales des deux pays. La Bretagne, Rhône-Alpes, l'Alsace et la Franche-Comté ont ainsi ajouté un important volet « enseignement secondaire » à cette coopération, et jouent un rôle majeur dans la mobilité des lycéens vers leurs provinces chinoises partenaires.

PRESENTATION DES PARTENAIRES DE FCE :



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SOUTIENT L'ASSOCIATION FRANCE-CHINE EDUCATION.



Monsieur Stéphane LECOQ présente la Société Générale, groupe international présent dans plus de 82 pays. Elle est la banque relationnelle de référence qui accompagne ses clients dans chaque moment clé de leur vie. Afin de répondre aux besoins de ses clients qui partent à l'étranger, Société Générale a développé une offre spécifique appelée JAZZ option INTERNATIONAL.

Qu'est-ce que JAZZ (1)?

Jazz ce sont des services essentiels bancaires

(large choix de carte bancaire, assurance des moyens de paiement, choix du code secret, prise en charge des frais de remplacement de vos cartes pour perte, vol ou utilisation frauduleuse), des offres, des cadeaux (Programme de fidélité Filigrane, espace voyages) et des options à mixer (Tranquillité : pour simplifier vos démarches. Souplesse : pour faire face aux imprévus grâce à un forfait d'exonération d'agios. Alerte SMS : pour suivre votre compte de près, où que vous soyez. Internationale : pour voyager ou acheter en ligne à moindre frais).

Zoom sur ... l'option Jazz International

Spécialement conçue pour les personnes qui partent à l'étranger, cette option propose des services bancaires internationaux uniques, à des tarifs avantageux. Vous pouvez utiliser votre carte bancaire comme si vous étiez en France, sans frais supplémentaire. Vous ne réglez pas les commissions Société Générale sur les paiements, retraits (2) et virements en dehors de la zone euro. Il est également possible d'ajuster vos besoins grâce à 3 différents niveaux qui proposent des prestations similaires mais adaptées à votre séjour.

Un tarif spécifique pour les adhérents France - Chine éducation

Pour les Jeunes -25 ans : Le partenariat avec Société Générale vous donne droit à une réduction de 50% sur les services essentiels de jazz ainsi que - 50 % sur les options, durant la première année de souscription.

JAZZ Services Essentiels	+ 25 ans	- 25 ans
Carte Nationale, Carte V Pay	7,10 €	3,55 €
Carte Visa, Carte MasterCard	7,50 €	3,75 €
Carte Visa Premier, Carte Gold MasterCard	14,80 €	7,40 €
Carte Visa Infinite	28,50 €	28,50 €

(1) Jazz est une offre groupée de services bancaires et non-bancaires. Jazz comprend des services qui sont communs à tous les adhérents ou à une catégorie d'adhérents seulement. A ces services communs, l'adhérent peut ajouter d'autres services souscrits à l'unité. Jazz permet également à l'adhérent d'ajouter des options parmi les options « tranquillité », « souplesse », « alerte SMS » et « Internationale ».

(2) Hors commissions de change et éventuelles commissions prélevées par la banque correspondante.

OPTIONS		
<i>Option Internationale</i>		
Niveau 1	2,80 €	1,40 €
Niveau 2	9 €	4,50 €
Niveau 3	14 €	7 €

Tarifs mensuels en vigueur au 15 mars 2011

Rendez-vous dans nos agences pour profiter de cette offre valable. Pour connaître les agences Société Générale proches de chez vous, connectez-vous sur le site <https://particuliers.societegenerale.fr>, rubrique « trouvez une agence ».



MANDARIN VOYAGES.



Mandarin Voyages, spécialiste des voyages en Chine, créée en 1996, porte une grande importance au développement des relations franco-chinoises au niveau culturel, économique et scolaire.

Notre expérience nous a permis de développer un service de « voyages sur mesure » pour aider notre clientèle à réaliser des projets de voyages personnalisés. Ainsi, depuis plusieurs années, nous travaillons avec des associations à la conception de circuits pour des passionnés de la nature et des patrimoines culturels. Dans un cadre professionnel et pédagogique, des établissements scolaires et de Hautes Ecoles ainsi que des entreprises, nous font

confiance pour l'organisation de voyages alternant des journées de visites et activités professionnelles.

L'agence vous propose une large gamme de services : vols internationaux individuels et groupe, visa et prestations sur place : hébergement, transports, transferts, guides, visites, repas, spectacles, activités : initiation à la calligraphie, arts martiaux, confection de raviolis...

La Chine, riche par son Histoire, ses diverses régions et leurs minorités, ses paysages, ses sites culturels, sa gastronomie et son économie croissante, vous offrira une rencontre inoubliable. Qu'il s'agisse de circuits classiques ou thématiques, de voyages à la carte et « sur mesure », de séjours linguistiques au cœur de Pékin pour maîtriser le mandarin et contempler toute la richesse de la culture, nous n'avons qu'un objectif : vous faire aimer la Chine.

La Chine, riche par son Histoire, ses diverses régions et leurs minorités, ses paysages, ses sites culturels, sa gastronomie et son économie croissante, vous offrira une rencontre inoubliable. Qu'il s'agisse de circuits classiques ou thématiques, de voyages à la carte et « sur mesure », de séjours linguistiques au cœur de Pékin pour maîtriser le mandarin et contempler toute la richesse de la culture, nous n'avons qu'un objectif : vous faire aimer la Chine.

Afin de voyager en toute sérénité, n'hésitez pas à contacter nos spécialistes pour tous vos projets de voyages. Notre agence est recommandée par le guide Michelin.

Yu Lan et Stéphanie Chevalier - Tel. : 01.44.21.82.68 - Fax. : 01.44.21.81.02

Email : mandarinvoyages@hotmail.com - www.mandarinvoyages.com



UN MOT SUR LE MUSÉE GUIMET.

*Madame Cécile BECKER, Chef du service culturel et pédagogique,
Musée Guimet, 6, place d'Iéna, 75116 Paris présente le Musée.*

Né à la fin du XIX^e siècle de la volonté d'Emile Guimet -industriel lyonnais passionné d'histoire des religions- le musée Guimet est aujourd'hui le musée national des arts asiatiques. Sa fondation suivit un voyage au Japon, en Chine et en Inde qu'entreprit Emile Guimet en 1876. Elle permit de présenter d'importantes collections d'art religieux à Lyon tout d'abord où un musée des religions fut ouvert à tous ceux qui souhaitaient découvrir les religions orientales -leur étude scientifique n'en étant encore à cette époque qu'à ses débuts, tant sur le plan philosophique, philologique qu'archéologique. En 1889, le bâtiment parisien qui accueille aujourd'hui nos collections est construit et Emile Guimet fait don de ses collections à l'Etat. La vocation première du musée Guimet se transforme, et, après la seconde guerre mondiale, Guimet devient le musée national des arts asiatiques. Le musée fut totalement rénové en 2001 pour y accueillir les œuvres et les visiteurs dans un lieu lumineux, aéré et réorganisé. Il rassemble des œuvres venues de toute l'Asie : Inde, Cambodge Thaïlande, Birmanie, Malaisie, Vietnam, Chine, Afghanistan, Pakistan, Népal, Corée et Japon. Les collections permanentes, réparties régionalement sont exposées sur trois niveaux de manière thématique et chronologique. Des expositions temporaires mettent à l'honneur des œuvres de collections étrangères ou des œuvres des collections nationales usuellement en réserve à cause de leur fragilité. Faisant le lien entre les temps anciens et notre temps, instaurant de nouveaux dialogues et questionnements, les productions d'artistes contemporains trouvent aujourd'hui leur place dans les collections permanentes pour des présentations ponctuelles. www.guimet.fr



PLANETE CHINOIS, la revue de tous ceux qui étudient le chinois.

Madame Claude RENUCCI, Directrice de l'édition.

Éditée par le Centre national de documentation pédagogique, Planète Chinois est une revue trimestrielle de référence pour l'apprentissage du chinois. Dans chaque numéro de 58 pages, un reportage photographique, un dossier thématique richement illustré et des rubriques pratiques invitent le lecteur, du débutant au plus expérimenté, à une découverte de la Chine traditionnelle et contemporaine et de son art de vivre. L'étude de la langue écrite et orale se prolonge en ligne sur le site www.cndp.fr/planete-chinois grâce à des dossiers multimédias composés de vidéos, de documents sonores et de compléments pédagogiques. Des exercices, la découverte de caractères et plus de 200 mots et expressions écrits et enregistrés permettront aux apprenants de perfectionner leur niveau de langue.

Renseignements : abonnement@cndp.fr - Renseignements rédaction : revue@cndp.fr 05.49.49.75.46



PRESENTATION DU MUSEE CERNUSCHI et de ses collections.

Madame Maryvonne DELEAU

Responsable du service des publics et de la communication.

Henri Cernuschi (1821 - 1896), banquier et philanthrope, légua à la Ville de Paris les collections d'arts asiatiques qu'il avait acquises au cours d'un long périple autour du monde (1871 - 1873) et son hôtel particulier, à l'entrée du parc Monceau. Ce bâtiment plein de charme, de style néo-classique, est une originalité dans un quartier haussmannien. La grande salle du premier étage a été conçue pour recevoir le fameux Buddha de Méguro, statue en bronze de taille héroïque, achetée dans les faubourgs de Tokyo par Henri Cernuschi. Au début du XX^e siècle apparaissent sur le marché international de nombreuses œuvres archaïques. Le musée se spécialise alors dans l'art et l'archéologie de la Chine ancienne, des origines au XIII^e siècle (époque des Song). Grâce à une judicieuse politique d'acquisition, le musée possède un remarquable ensemble d'art chinois ancien : poteries néolithiques, jades, ivoires, bronzes archaïques, statuettes funéraires. Il abrite également une très belle collection de peintures anciennes, modernes et contemporaines, présentées par roulement pour des raisons de conservation.



Des visites conférences thématiques de la collection permanente et/ou des expositions temporaires. Plusieurs visites conférences thématiques sont proposées ; elles peuvent aussi être adaptées à la demande des professeurs. A partir d'un choix d'œuvres, elles permettent une approche thématique de la civilisation chinoise à travers les grandes périodes de son histoire. Musée Cernuschi, 7 avenue Vélasquez, 75008 - Paris. Tél : 01 53 96 21 50 - www.cernuschi.paris.fr - Service des publics : 01 53 96 21 72.



LA LIBRAIRIE LE PHENIX : la culture chinoise au cœur de Paris.



Philippe MEYER

C'est en 1964 que naît à Paris la librairie Le Phénix, 72, boulevard de Sébastopol, dans le troisième arrondissement. Elle s'installe alors au cœur d'un des premiers foyers d'immigration chinoise, avec pour mission de devenir un lieu de diffusion de la culture, mais aussi d'échanges intellectuels et d'informations sur la construction du socialisme en Chine. La fondation de la librairie intervient peu de temps après la reconnaissance historique de la République populaire de Chine par le Général de Gaulle, le 27 janvier 1964 : le rétablissement des relations diplomatiques qu'elle instaure ouvre de nouvelles possibilités d'échanges, commerciaux et culturels. L'euphorie de l'ouverture ne dure cependant pas longtemps. En 1966, « la révolution culturelle » démarre en Chine, asséchant la production littéraire, réduite aux innombrables traductions du « petit livre rouge » et des œuvres de Mao. Il faut attendre la fin des années 70 et la politique d'ouverture de DENG Xioaping pour qu'enfin se diversifient les choix des éditeurs. La librairie, enrichie par l'arrivée de jeunes collaborateurs maîtrisant parfaitement la langue, amorce alors une mue progressive qui l'amène à sortir des dimensions exiguës de ses débuts pour devenir un acteur pluraliste, reflétant les visages de plus en plus divers du monde culturel chinois.

La librairie s'agrandit de 50 à 200 mètres carrés, sur trois étages, tandis que simultanément sont initiées informatisation et édition de catalogues. En 2009, elle obtient du ministère de la Culture le label LIR (Librairie indépendante de Référence), gage de qualité professionnelle. Aujourd'hui, la librairie approfondit son travail de diffusion et d'animation, soutenue par un capital humain renouvelé qui est son premier atout. Elle fédère aujourd'hui une équipe de huit personnes, dont chacune apporte une compétence et une passion personnelles : spécialité linguistique, avec des déclinaisons variées (méthodes de langues, fonds littéraire en langue française, anglaise ou chinoise, passion pour des domaines culturels originaux, comme le théâtre d'ombres ou la tradition du conte), connaissance du monde chinois de l'édition et de la diffusion littéraire, etc. Elle multiplie les manifestations pour attirer le public : rencontres régulières organisées avec des écrivains, lectures et débats, annoncés sur son site web www.librairielephenix.fr.

Elle assure auprès des enseignants un accueil personnalisé : présentation des nouveaux matériaux d'apprentissage, prêts de manuels pour évaluation, sélection raisonnée d'ouvrages pour alimenter les CDI, commandes groupées de rentrée.

Et pour tous ceux qui ont apprécié la conférence de Cyrille Javary à l'occasion du forum FCE, nous vous convions à venir le rencontrer à nouveau le Vendredi 4 Mars pour une présentation de son livre : « Les trois sages chinoises : taoïsme, confucianisme, bouddhisme » Ed. Albin Michel.



A bientôt !



1ÈRE TABLE RONDE : RÉALISATIONS, PROBLÈMES ET PERSPECTIVES.



Armelle LEVY
journaliste à RTL,

et LIN Jing, professeur,
et Jean-Claude CHEVALIER, proviseur.

**Intervention de
Jean-Claude CHEVALIER
Proviseur (H)
du lycée François Couperin
de FONTAINEBLEAU**



Dans nombre d'établissements on mène des échanges que je qualifierai de « classiques » car il s'agit de permettre à un certain nombre d'élèves français de partir en Chine pendant quelque temps et en retour d'accueillir des élèves chinois. Bien sûr avec la Chine ces échanges nécessitent de la durée (15 jours semblent être un bon compromis) et des démarches non négligeables si l'on doit comparer ces échanges avec ceux que l'on mène en direction des pays européens. Mais l'expérience que je voudrais mentionner ici est d'une autre nature et sans doute plus originale. Nous l'avons conduite au lycée François Couperin

de Fontainebleau dont j'étais proviseur. Dans cet établissement, le chinois était assuré en langue vivante 3. Bien entendu nous organisons ces échanges « classiques » que je viens d'évoquer, nous recevions également pour une année scolaire complète des élèves de l'école des langues de Nankin, mais, considérant qu'un séjour de 15 jours est une découverte du pays dont on ne peut attendre directement des progrès en langue, considérant également par expérience qu'un bain linguistique de 3 mois est la durée minimale nécessaire pour se « débrouiller » dans une langue, nous avons cherché le moyen de permettre à des élèves du lycée de passer ces 3 mois de bain linguistique chinois au cours de leur scolarité. Nous avons donc négocié ce type d'échange avec nos lycées partenaires. Pour éviter une rupture de scolarité aux élèves français et eu égard aux contenus des études en France, il nous était apparu que l'absence du lycée pendant une telle durée était envisageable pour des élèves de première littéraire en prenant soin de respecter plusieurs contraintes : réduire les 3 mois d'absence à 2 mois en incluant dans le séjour les congés d'hiver et de printemps, sélectionner des élèves de bon niveau, s'assurer que l'équipe enseignante accepte d'adresser par mail les contenus des cours (français, histoire géographie essentiellement) ainsi que les devoirs aux élèves partants.

Ci-contre au 1er rang, Mesdames LIU Jingyu, 1ère secrétaire du service Education de l'Ambassade de Chine et Wenying LEFEBVRE IA-IPR de chinois, au 2ème rang, Monsieur Philippe MASPINARD, Chargé de mission d'inspection et Madame Christiane GARRIGUE, Proviseur du lycée OZENNE à Toulouse.



Lors de la négociation avec le lycée chinois partenaire, nous étions convenus de l'échange suivant : ils accueilleraient simultanément nos 3 élèves français pendant ces 3 mois et en retour nous accueillerions 1 élève chinois pendant 1 année scolaire. L'hébergement du jeune chinois était assuré pendant 1 trimestre dans chacune des familles françaises.

Le bénéfice de cet échange s'est avéré correspondre à nos attentes : au bout de 3 mois nos élèves comprenaient une conversation simple et étaient capables de se faire comprendre. La rupture de scolarité ne leur créait pas de préjudice. L'épreuve des TPE était subie avant leur départ et la préparation du français ainsi que des mathématiques et de l'épreuve d'enseignement scientifique était rattrapée avant l'examen.

En conclusion, je dirai qu'une telle expérience s'avère souvent déterminante dans le cursus ultérieur des jeunes. Leur implication, leur connaissance de la langue et du pays font qu'ils disposent d'avantages durables et investissables. On est là sur un niveau supérieur de coopération franco-chinoise.



Intervention de Michel GUIRRIEC Directeur du Lycée Jeanne d'Arc à St-Ivy Pontivy. *Le Chinois à Pontivy*

L'option Chinois a été ouverte en septembre 1999 au lycée Jeanne d'Arc Saint-Ivy à Pontivy, une ville de 15 000 habitants. Notre établissement, au cœur de la Bretagne était le 1er établissement à ouvrir l'option en Morbihan, dans le cadre d'une 3ème langue vivante.

*Mesdames LIN Jing, Armelle LEVY, Monique KHAYAT
et Anny FORESTIER, Messieurs Jean-Luc GARCIA,
Jean-Claude CHEVALIER, Daniel FOUCAUT,
Michel GUIRRIEC et Jean HANNEDOUCHE.*



Les entreprises locales travaillant avec la Chine principalement dans l'agroalimentaire avaient fortement appuyé cette demande auprès du rectorat d'académie. Au fil des années, les effectifs se sont étoffés et l'enseignement du chinois a été étendu aux classes de BTS Tourisme et BTS Commercial. A la rentrée 2009 nous ouvrons le chinois en 2ème langue vivante, suite à l'ouverture aux collèges voisins en 2007 de l'enseignement du chinois en 4ème. A ce jour, nous n'avons pas rencontré de difficultés particulières pour le recrutement des professeurs. Les professeurs de chinois successifs se sont pleinement engagés pour le développement de ces options. Nous accueillons pour la 4ème année, une assistante de chinois dans le cadre des programmes entre les deux gouvernements. Depuis la 1ère année, nous organisons un déplacement à Pékin qui concerne les élèves sinisants des classes de 1ère. Apprendre le chinois dans une salle de cours n'est pas suffisant, le voyage en Chine est l'occasion unique à leur âge de découvrir et de comprendre une culture tellement différente de la leur. La destination unique était Pékin. Le séjour comportait la découverte des incontournables Cité impériale, grande Muraille et Temple du Ciel. Suite aux années croisées France/Chine, nous avons grâce au soutien du service culturel de l'ambassade, pris contact en 2005 avec le lycée numéro 2 de Pékin. En avril 2006, nous signions une convention de partenariat entre nos deux établissements. Depuis cette date, et dans le cadre de cette convention, nous continuons à organiser chaque année un déplacement qui offre désormais la possibilité d'être présents dans un lycée chinois, de suivre des cours, de participer à des activités et pour les élèves de rencontrer un correspondant qui le reçoit le temps du week-end. Cette année nous avons ajouté l'exposition universelle de Shanghai à notre programme habituel. Selon les années, les élèves poursuivent bien entendu les contacts avec leurs correspondants via internet.

Au plan pédagogique, les professeurs français qui accompagnent les élèves et le professeur de chinois ont eu l'occasion d'échanger avec les professeurs chinois sur les pratiques d'enseignement dans différentes disciplines. A plusieurs reprises nous avons évoqué la possibilité d'une étude d'un thème commun particulièrement dans les matières scientifiques comme l'échange de cours scientifiques entre professeurs français et chinois. Cela ne s'est pas encore réalisé mais nous ne désespérons pas de le mettre en œuvre. Nous regrettons seulement que nos amis chinois ne soient venus qu'une seule fois en France.

Quelques questions :

Sur l'enseignement du français dans le lycée chinois : le professeur de français était « un lecteur » pour deux ou trois ans qui exerçait parfois une activité professionnelle ; il n'était pas durablement installé dans le lycée. Cette situation déjà problématique risque de s'aggraver car nous avons cru comprendre que désormais la nomination du lecteur sera annuelle, ce qui interdit avoir à priori une vision pédagogique sur le moyen terme. Face à cela, nous pensons que la convention de partenariat doit désormais intégrer une sorte de cahier des charges du professeur de français dans le lycée chinois. Ce cahier des charges définirait un parcours pédagogique qui serait la référence au-delà des changements de personnes. Ceci nous semble absolument nécessaire d'autant qu'il n'y a pas de programme d'enseignement du français dans le lycée chinois, pas plus nous semble-t-il que dans les autres lycées.



*Gérard TISSERONT,
Communication*

Il semble à Madame Laurent professeur de chinois à Pontivy, et à moi-même urgent d'établir des fiches-guides symétriques entre la France et la Chine pour inscrire le partenariat dans un véritable échange. Il va de soi aussi que cette situation est due, chacun d'entre nous le sait à la place de la langue française au plan du gaokao (équivalent du baccalauréat français). Sur les échanges de professeurs, nous avons envisagé l'échange entre 3 mois et 6 mois d'un professeur de lettres français en Chine pour enseigner le français et apporter son appui. A l'inverse nous sommes disponibles pour accueillir un professeur chinois en France.

En résumé, notre interrogation porte sur la stratégie de l'enseignement du français dans le lycée N°2. Cette interrogation ne remet absolument pas en cause la qualité de nos relations avec nos partenaires chinois. Nous sommes toujours les bienvenus et très bien reçus dans l'établissement et les familles.



Intervention de Daniel FOUCAUT, Proviseur (H.), membre du Bureau National, Outre-mer, Etranger et Monaco.

Jusqu'à juillet 2010, je dirigeais le Lycée Henri-Martin à Saint- Quentin dans l'Aisne, un des trois départements de l'Académie d'Amiens. (Saint-Quentin se situe à 170 km au Nord-Est de Paris) Le Lycée Henri Martin est une Cité Scolaire qui accueille environ 400 Collégiens et 800 Lycéens dont près de 25% d'étudiants. En 2005, l'enseignement du Chinois y fut proposé en Seconde au titre de la LV3, deux ans plus tard en classe de 4ème LV2, et en septembre 2010, une classe bilangue Anglais/Chinois LV1 a été ouverte en classe de 6ème. Au total, près de 9% des élèves de la Cité Scolaire suivent aujourd'hui l'enseignement du Chinois.



En 2009/2010 le Lycée Henri Martin de Saint-Quentin et le Lycée Européen de Villers-Cotterêts (Aisne), partenaires depuis 2008, ont entrepris d'élaborer des projets de Conventions de partenariat en vue d'échanges scolaires avec le Collège Xing Ye et le Lycée Xiang Ming de Shanghai. Note 1 En avril 2010, les deux Proviseurs devaient se rendre à Shanghai accompagnés de 26 lycéens de leurs établissements afin de signer ces Conventions et initier ce partenariat. Malheureusement le « nuage islandais » a compromis ce voyage. Toutefois, début décembre 2010, une délégation du Collège Xing Ye est venue en France signer la Convention avec le Collège Henri Martin, et le Lycée Xiang Ming a fait savoir qu'il souhaitait maintenir le contact avec les deux Lycées français.

Mes collègues m'ont chargé en tant que membre du Bureau National de FCE, en octobre dernier, de correspondre avec la vingtaine d'établissements français de l'étranger dans lesquels l'enseignement du chinois est dispensé (Note 2). A cette date j'ai pu avoir des contacts avec la moitié d'entre eux. En matière d'échanges scolaires l'expérience de l'Ecole Internationale de la Péninsule, à Palo Alto en Californie est particulièrement intéressante. Cette Ecole, de droit américain, homologuée par la France et affiliée au 3ème niveau à la MLF (Mission Laïque Française), est dirigée par Philippe Dietz. Elle accueille 500 élèves de la maternelle à la classe de 4ème (Secondaire 3). L'établissement a mis en place des échanges scolaires annuels avec la Chine et a conclu deux partenariats : le premier dès 2001 avec un établissement de Hangzhou pour les élèves de l'Ecole élémentaire, le second avec l'Ecole Normale de Kunming en 2008 pour les élèves du Collège. La durée des séjours en Chine est de deux semaines environ. Les élèves passent en général 8 à 10 jours dans l'établissement partenaire. Ils sont alors hébergés soit en famille (25 élèves de CM1 et CM2), soit à l'internat (20 à 30 élèves du Collège). Le reste du séjour est davantage culturel. Le but étant de faire découvrir une région chinoise : Beijing; Xian; le Yunnan...

Avec Philippe Dietz, nous avons considéré les points suivants.

1 Pour les établissements français, les conditions de l'organisation des échanges scolaires avec la Chine sont spécifiques :

1.1 Le plus souvent les établissements ne doivent compter que sur eux-mêmes.

L'initiative des échanges repose parfois sur les relations personnelles que des enseignants ou des chefs d'établissement entretiennent. Si, pour l'organisation des échanges scolaires, les DAREICs offrent leur expertise, et les Collectivités Territoriales une aide essentielle, les établissements ne disposent pas des services d'une structure comparable à l'OFAJ, par exemple. Dans le cadre européen, les échanges scolaires sont bien « rodés » et sont même souvent empreints d'une certaine « complicité ». Mais pour le monde chinois tout est à faire et à inventer... De ce fait une mobilisation très forte des enseignants et du chef d'établissement est attendue.

1.2 L'organisation des échanges avec les établissements scolaires du monde chinois est particulièrement complexe, notamment pour toutes les questions qui concernent le visa, les distances, les déplacements, l'hébergement (en famille, à l'hôtel, à l'internat), les objectifs pédagogiques, le coût et le financement, les aspects protocolaires, la prise en compte de la « culture » des interlocuteurs...

2 Pour réussir les échanges scolaires avec la Chine, nous pensons qu'il est nécessaire de réunir un certain nombre de conditions :

2.1 Elaborer et passer entre nos établissements des Conventions de Partenariat structurées et précises :

Structurées : il est souhaitable, comme c'est le cas le plus souvent, que les conventions comprennent :

- un Préambule qui permet aux établissements partenaires de se présenter
- la présentation de l'Objet et des Objectifs du projet d'échanges scolaires
- la présentation d'un Plan d'Actions à conduire sur deux ou trois années

Précises : il s'agit, dans des documents annexes, de développer avec précision les projets du Plan d'Actions. Exemples :

- le dispositif de visioconférence
- le programme détaillé (par jour et par heure) des séjours (déplacements ; activités ; hébergement ; sécurité ; coûts....) Il apparaît intéressant et commode d'organiser les séjours des jeunes chinois en France et des jeunes français et américains en Chine sur la base de la réciprocité.

2.2 Inscrire les échanges scolaires avec la Chine dans un réseau élargi de partenaires qui pourrait comprendre plusieurs organisations scolaires, des établissements d'enseignement supérieur et même des entreprises :

Organisations scolaires : Lycées ; Collèges ; Ecoles Primaires... Exemples :

- un partenariat a été conclu en 2008 entre la Cité scolaire Henri Martin de Saint Quentin (02) et le Lycée Européen de Villers-Cotterêts (02).
- à la faveur du projet d'échanges scolaires avec la France, le Collège Xing Ye et le Lycée Xiang Ming se sont concertés sur la conduite d'actions communes et complémentaires.
- l'Ecole Internationale de Palo Alto est membre de l'Association des Ecoles Françaises d'Amérique du Nord et du réseau des Ecoles Indépendantes Californiennes.

Etablissements d'Enseignement Supérieur et structures éducatives. Exemples :

- préalablement aux échanges avec la Chine, une Convention de Partenariat a été signée entre les Lycées Henri Martin de Saint Quentin et Européen de Villers-Cotterêts et deux établissements d'Enseignement Supérieur : l'ESC Amiens Picardie (Bac+5) et L'Institut Supérieur d'Administration et de Management (ISAM-Bac+3) du Groupe Sup de Co Amiens Picardie. Cette convention présente un intérêt stratégique dans la mesure où l'ISAM gère deux antennes en Chine, l'une à Shanghai, l'autre à Yang Zhou).
- l'Ecole de Palo Alto est rattachée à l'Institut Confucius et affiliée à la MLF...

Entreprises. Exemple :

Le Lycée Européen de Villers-Cotterêts a noué des liens avec un club service - le Lion's Club - et des Entreprises locales...

2.3 Disposer de ressources humaines et financières adaptées :

Ressources humaines

L'organisation d'un échange scolaire avec la Chine ne peut être raisonnablement confiée qu'aux seuls enseignants de chinois.... Dans ce domaine le chef d'établissement - seule autorité aux yeux des partenaires chinois - est très sollicité. Il est appelé à accompagner les porteurs du projet, à informer les membres de la communauté éducative, à rechercher les partenaires et négocier les Conventions, à déposer les demandes d'appariement, solliciter l'aide des Collectivités territoriales..., opérer un suivi rapproché du projet, veiller aux aspects protocolaires... Cette liste n'est pas exhaustive.

Exemples :

- Les Lycées Henri-Martin de Saint-Quentin et Européen de Villers-Cotterêts ont pu compter, côté français, sur la mobilisation très forte des personnels des services administratifs et de l'Intendance, et côté chinois, sur l'engagement d'un interlocuteur unique - cadre enseignant à l'ISAM Shanghai - qui a joué le rôle d'intermédiaire et de facilitateur entre nos établissements. Il a trouvé les partenaires et a participé activement à la négociation des conventions. Il a organisé en détail le programme du séjour des jeunes français à Shanghai. Tous les échanges se sont faits par Internet. Les honoraires que nous lui avons versés ont été budgétisés.

• Palo Alto fonctionne sur un mode qui n'est pas très éloigné :

Philippe Dietz se rend en Chine plusieurs fois par an pour négocier directement avec ses homologues et l'Ecole dispose sur place des services d'un seul interlocuteur indépendant, sinophone, qui livre, clefs en mains, l'organisation des voyages : réservation des vols, visas, programmes des séjours, hébergement, restauration...

• Ressources financières

Observations :

Les budgets des échanges scolaires avec la Chine sont élevés. Les subventions des Collectivités territoriales et locales se resserrent. Le plus souvent les familles ont peu de moyens et leur participation est limitée.

• Exemple de financement à Palo Alto

Le financement des échanges est à la charge des familles. Le coût du voyage en avril 2010 s'est élevé à 2250\$ US par élève (part du transport aérien : 1200 à 1400\$ US). D'où l'organisation de nombreuses activités à l'école et l'appel au sponsoring.

Note : Le séjour des élèves chinois en Californie est pris en charge par leur District. A noter que les élèves sont envoyés aux Etats-Unis sur la base du mérite.

- Exemple d'un budget prévisionnel d'un échange scolaire en 2010 pour 15 participants français pendant 10 jours sur la base de la réciprocité : financement du vol AR Paris Shanghai et du séjour en France de 15 participants chinois.

Dépenses : #19 000,00€

- Transport : 83% pour le Vol AR Paris Shanghai et pour les déplacements des visites en France de 15 chinois (13 lycéens et 2 accompagnateurs).
- Hébergement : 7,3% (Familles et Internat)
- Visites : 5,5% (visites en France)
- Autres : visas des jeunes français, cadeaux aux hôtes chinois, divers...: 4,2%

Pour la restauration : que ce soit en Chine ou en France les élèves prennent leur repas dans les familles d'accueil et au Lycée.

Recettes : #19000€

- Apport financier de l'Etablissement pour les élèves et les accompagnateurs : 19%
- Apport financier des familles : 11%
- Apport financier des partenaires privés:
 - entreprises : 20%
 - activités organisées par les élèves:10%
- Apport de l'Etat : 8%
- Apport du Conseil Régional : 32%

Conclusion

Il s'avère que la meilleure stratégie à adopter pour l'organisation des échanges scolaires avec le Monde Chinois est de les construire et de les mettre en œuvre en partenariat.

Daniel FOUCAUT, Proviseur (H.)

Note1 Des exemples de Conventions pourront être adressés par FCE aux collègues intéressés.

Note2 Je vous informe que l'AEFE a créé à Shanghai le CECEF - Centre pour l'Enseignement du Chinois dans les Etablissements Français de l'étranger - dirigé actuellement par Olivier Salvan.



Intervention de Madame Anny FORESTIER, proviseur du Lycée Janson de Sailly.

Madame Anny FORESTIER présente les aspects suivants, ce sont les questions à se poser avant d'engager un voyage d'échange ou un partenariat et les problématiques à résoudre. Aller en Chine

avec un groupe d'élèves : tourisme et/ou pratique linguistique et découverte d'une culture différente. Quel est le bon moment dans le cours de la scolarité pour emmener des élèves ?

Comment choisir le bon établissement partenaire ?

L'hébergement des élèves en internat, à l'hôtel, en famille, avantages et inconvénients.

Que signifie un partenariat avec un établissement chinois ?

Le Proviseur doit-il se rendre en personne dans l'établissement ?

Comment accueillir les partenaires chinois quand ils viennent en France car les lycéens français n'ont pas de département en charge de l'international ni d'infrastructures dédiées à ce type de démarche ?

Sur quoi porte la demande des partenaires chinois ?

Quelles pistes peut-on explorer dans le cadre d'un partenariat : échanges d'élèves, également de professeurs, séjours de plusieurs mois de jeunes français dans un établissement chinois, échanges de programmes d'enseignement, de livres scolaires, accueil d'étudiants chinois dans les classes préparatoires aux grandes écoles.



Intervention de Madame Monique KHAYAT, Proviseur du Lycée La Fontaine à Paris.

Au delà de la culture et de la langue, les échanges plus nombreux pour le moment avec les collégiens, ont permis une meilleure connaissance des deux peuples. Des liens plus étroits se créent entre élèves issus de la communauté chinoise et les élèves européens. On peut maintenant parler d'inter culturalisme. Ces échanges ont créé une complicité improbable. Les ateliers d'écriture ont développé l'art du détail et de la précision. Les échanges avec Shanghai se poursuivront au lycée.



Intervention de Madame LIN Jing, professeur de chinois au collège Claude-Debussy à St-Germain-en-Laye.

Enseignement dans les classes bilangues de la 6ème à la 3ème et dans les classes de LV2 en 4ème et 3ème. Thème de l'intervention : le rôle du professeur, l'organisation pratique de l'échange.

Trois parties :

1.- L'accueil,

2.- Préparation du départ.

3.- Liaison avec l'aspect pédagogique de l'enseignement du chinois

1.- L'accueil,

a) préparation de la convention d'échange

b) fixation de la date et de la durée du séjour.

c) demander au partenaire chinois de fournir la liste des élèves et des professeurs participant à l'échange.

d) préparation de la lettre d'invitation avec le chef d'établissement. Elle sera adressée au principal chinois pour

qu'il fasse la démarche auprès des services consulaires de l'ambassade de France en Chine...Elle doit être accompagnée d'une fiche individuelle remplie par les parents français accueillants. Ceux-ci doivent fournir copie de la Carte nationale d'identité et une attestation de domicile (facture EDF...). Le chef d'établissement contresigne chaque fiche individuelle d'élève.

e) l'obtention du visa par le partenaire chinois : quel est notre rôle ? Il faut envoyer à ce partenaire : La convention d'échange, La lettre d'invitation globale du groupe, Les fiches individuelles d'élèves, Le programme pédagogique de l'échange. Ces quatre pièces doivent être présentées par l'établissement chinois à nos services consulaires. Bien préciser quelle est la date limite de dépôt du dossier. Cette date sera indiquée au chef d'établissement chinois par nos services consulaires. Cas particulier : si vous accueillez des élèves chinois à l'automne, il faut insister sur les délais de façon à ce que le dossier soit complété mi-juin au plus tard, car ensuite nos parents d'élèves sont en vacances et ne sont donc plus joignables.

1ère réunion avec les parents.

- présentation du programme d'accueil
- rôle des familles : exemple ne pas laisser sortir seuls les élèves chinois, toujours les faire accompagner.
- réponses aux questions des parents.

2.- Préparation du départ.

- Le collège ou le lycée doivent envoyer la liste des élèves et des professeurs accompagnateurs
 - Demander à l'établissement chinois de fournir la lettre d'invitation et le programme en Chine, la réservation des billets d'avion.
 - Démarche auprès du Centre des visas chinois en France afin d'obtenir les visas. Depuis la mi-janvier 2011 un nouveau centre de visas à Paris au 117 avenue des Champs-Élysées
- Attention : délai minimum d'un mois avant le départ (le visa touriste est valable 3 mois).
Consulter le site de l'ambassade de Chine, rubrique « visas ».

- Le visa collectif oblige tout le groupe à fonctionner ensemble du début à la fin du séjour. Attention si besoin d'un rapatriement sanitaire, tout le groupe doit rentrer !
- Le visa individuel libère de cette contrainte. C'est un avantage très appréciable.

Coût du visa individuel 70€ depuis le 18 janvier 2011

- Le professeur responsable doit pouvoir emporter au moins 500€ afin de pouvoir faire face à des dépenses imprévues, à l'hôpital par exemple, ce qui inclut aussi d'avertir téléphoniquement les parents de l'élève concerné. Il rapporte les factures et il appartient aux parents de les régler à l'établissement, puis d'informer leurs assurances respectives.

2ème réunion avec les parents :

- Présenter le programme établi par les Chinois.
- Distribuer UNE CHARTE DE BONNE CONDUITE des élèves français en Chine rédigée par le professeur aux parents et répondre aux questions.
- Préciser le type d'assurance pris par le collège ou le lycée, à défaut d'une assurance globale de l'établissement il est indispensable d'avoir des assurances individuelles pour les élèves.

ATTENTION : il faut impérativement envoyer à la MAIF un courrier à en-tête de l'établissement précisant les noms et prénoms des élèves et accompagnateurs, la durée du séjour avec les dates, le nom du responsable du groupe, le pays visité.

- L'argent de poche donné par les parents aux élèves : 100 € sont suffisants pour les dépenses courantes d'achats de souvenirs.
- Présenter les règles d'or pour les bagages aux élèves et aux familles.
- Liaison avec l'aspect pédagogique de l'enseignement du chinois.
- Un voyage pédagogique suppose trois étapes : préparation du voyage, le voyage lui-même et exploitation au retour en France.

Avant le départ pour les élèves :

- aller sur Internet et récupérer les informations nécessaires dans les directions données par le professeur (Ne pas se contenter de faire du copié-collé !).
- Faire travailler par petits groupes. Chaque groupe choisira un thème d'après le programme en Chine.
- en classe : préparer les phrases utiles en chinois aux voyageurs.

Pendant le voyage :

- Chaque groupe va présenter son thème avant la visite.
- Au restaurant, négocier le prix
- Présenter la famille d'accueil
- Insister pour la pratique de la langue chinoise,
- Faire observer attentivement la vie quotidienne, la culture chinoise et la vie scolaire,
- Faire remplir son journal par chaque élève en chinois et en français.

Au retour :

- Faire faire par les élèves une exposition de photos,
- A l'oral leur faire raconter leur voyage en chinois,
- A l'écrit leur faire faire une petite rédaction pour raconter leur voyage.

•

2ème TABLE RONDE : le pilotage institutionnel de la coopération éducative.

Intervention de Monsieur Andrzej ROGULSKI, Sous-directeur des relations internationales à la Direction des relations européennes et internationales et de la coopération.



La coopération éducative franco-chinoise s'inscrit dans le cadre de l'arrangement administratif sur la coopération en éducation signé le 18 mars 2002.

La visite d'Etat du Président de la République en Chine, fin avril 2010, a été l'occasion de la signature entre les ministres français et chinois de l'éducation d'une déclaration bilatérale sur les échanges linguistiques et la mobilité des jeunes scolaires.

*Mesdames LI Xiaotong, Anna-Livia SUSINI et Armelle LEVY,
Monsieur Andrzej RUGOLSKI*

Notre ministère poursuit une politique de promotion du multilinguisme, et particulièrement des «langues de la mondialisation» ce qui inclut le chinois. L'enseignement du chinois est d'ailleurs -bien- implanté depuis fort longtemps en France: quelques 26000 élèves français (dont 2300 hors de France) apprennent le chinois, alors que 6000 élèves chinois seulement apprennent le français dans l'enseignement primaire et secondaire en Chine.

Pour ce qui est des contacts entre établissements français et chinois, la DREIC, qui a une mission de pilotage et d'animation nationales, ne dispose pas de crédits spécifiques pour ce type d'échanges. Il revient aux établissements de choisir le type d'échange à privilégier (jumelages électroniques, voyages...), en articulation avec les priorités académiques et en relation le cas échéant avec les collectivités territoriales.

Les perspectives à venir de la coopération éducative franco-chinoise incluent notamment le lancement prochain d'années linguistiques croisées France-Chine et une coopération accrue en matière de sections internationales, avec l'ouverture espérée de Si de français en Chine.



Intervention de Madame Anna-Livia SUSINI, Chef du Département Europe et International à la DGESCO (Direction Générale de l'Enseignement Scolaire) représentant M Michel BLANQUER, Directeur.

La DGESCO serait ravie de pouvoir mettre en ligne les bonnes pratiques préconisées par l'association sur le site Eduscol <http://eduscol.education.fr/pid23139/europe-international.html> en vue de la création d'une page sur le franco-chinois. Rapidement, Mme SUSINI a abordé la nature des échanges qui ne se réduit pas aux voyages. Les échanges à distance ou les mobilités dites entrantes lors de l'accueil d'élèves étrangers comptent beaucoup.

Mme SUSINI indique qu'une circulaire sur la mobilité est en préparation pour la rentrée 2011 afin d'accompagner les établissements souhaitant se lancer dans cette aventure. Elle a rappelé le contexte relatif au développement des échanges et des partenariats avec l'étranger souhaité par le Ministre, dans le cadre de la réforme du lycée en particulier ou de l'apprentissage des langues vivantes, cf. le lien vers ces textes <http://www.eduscol.education.fr/cid46287/textes-de-reference.html>. Madame SUSINI s'est déjà rendue deux fois en Chine et a apprécié cette expérience particulièrement enrichissante.



Armelle LEVY nous a envoyé ce témoignage à l'issue de la journée qu'elle a passée avec nous.

REUSSIR DES ECHANGES SCOLAIRES AVEC LA CHINE

Chers amis de France Chine Education,

Si le chinois est la première des secondes langues étudiées dans le monde, certains comme vous ont senti qu'en France, elle est maintenant au cinquième rang des langues enseignées dans le secondaire. Il y a quinze ans maintenant, des chefs d'établissement et professeurs audacieux organisaient les premiers échanges linguistiques avec la Chine. C'était osé ! Se rapprocher d'une culture si différente, où « les personnes n'ont pas peur d'être jugées sur ce qu'elles font mais sur ce que les autres vont penser d'elles »,



où « le doigt ne montre pas le cœur pour se désigner, mais le nez ! ». Pourtant, vous l'avez fait...Vous rapprocher de l'Extrême Orient, de ses codes, de la richesse unique de la pensée chinoise, ou plutôt de la richesse unique des pensées chinoises, car « de la même manière qu'il n'y a pas qu'une cuisine chinoise, la Chine est multiple ». Le passionnant Cyrille Javary nous a éclairés sur cette civilisation, et aujourd'hui, grâce à votre action, grâce à votre détermination vous permettez à 47 500 élèves - 2 000 dans le primaire, 27 500 dans le secondaire et 18 000 dans l'enseignement supérieur - de tisser des liens avec ce partenaire si particulier. Alors oui, on a entendu qu'organiser ces échanges n'était pas chose facile. Il faut repérer les élèves, gérer la lourdeur des formalités, et surtout trouver le bon établissement partenaire. Mais certains d'entre vous n'ont pas hésité à mouiller leur chemise et à se rendre sur place, en personne pour choisir l'établissement chinois avec lequel ils allaient unir leurs forces et signer une convention. Alors oui, on a bien compris que les lycées français n'ont pas de département international avec du personnel dédié à ce type de démarche...Mais certains d'entre vous l'ont fait ! Vous avez surmonté les obstacles, et renouvelé l'effort au quotidien, car vous avez compris que lors de ces échanges d'élèves, l'enrichissement culturel rimait avec découverte pédagogique. Et je n'oublierai jamais que grâce à vous, j'ai moi aussi voyagé dans un pays où se joue l'avenir du monde. Pour toutes vos contributions, je tiens à vous dire un grand merci !

Armelle LEVY
Journaliste au service «Economique, Social, Education»



BULLETIN D'ADHÉSION 2011

1/ INDIVIDUELLE : Indiquez

Nom : _____ Prénom : _____
 Profession : _____ Etablissement : _____
 Adresse personnelle, mél et téléphone : _____

*Le montant de la cotisation fixé à 50 € est à régler par chèque à l'ordre de France-Chine Education adressé avec cette fiche au trésorier : **Jean-Claude CHEVALIER, 1 route des varennes 89570 TURNY**. Un certificat fiscal sera délivré.*

2/ ASSOCIATIONS ou ETABLISSEMENTS :

Indiquez le nom de l'association ou de l'établissement.

Nom : _____ Adresse complète : _____
 Téléphone : _____ Mail : _____
 Nom du proviseur : _____ Mail du proviseur : _____
 Le nom de la personne chargée des relations avec FCE et ses coordonnées : _____

*Le montant de la cotisation, fixé à 100 € pour les associations, les organisations, les cités scolaires, les lycées et les collèges est à régler par chèque à l'ordre de France Chine Education adressé avec cette fiche au trésorier : **Jean-Claude CHEVALIER 1, route des Varennes 89570 TURNY**. Une facture est à demander par mail (tresorierfce@gmail.com) pour effectuer le règlement par virement administratif.*



